

Délibération du Conseil d'Administration du CCAS / n° 1_2021 Séance du 2 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le deux février, à 18 heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le vingt-six janvier 2021, s'est réuni au CCAS sous la présidence de Mme Ghislaine HERVOCHE, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents : Mme Ghislaine HERVOCHE ; Mme Rose-Anne MOREAU ; M. Stéphane SIMON ; Mme Marie-Catherine BAZIRE ; M. Clément CHAUSSEE ; Mme Sylvie COSTES ; M. Yannick DANIO ; M. Roger DECOBERT ; Mme Mercédès FORGE ; Mme Myriam JAWORSKI ; Mme Suzanne LOGODIN ; Mme Gwendoline MORAND GABARD ; M. Michel ROCHARD ; Mme Nathalie THIETARD.

Étaient excusés : M. Nicolas CRIAUD (donne pouvoir à Mme Ghislaine HERVOCHE); Mme Caroline LEBEAU ; M. Nicolas PALLIER (donne pouvoir à M. Stéphane SIMON).

Étaient absents :

Secrétaire de Séance : Direction du CCAS.

Objet : Budget 2021 – Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2021

Madame la Vice-Présidente rappelle que l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes de 3 500 habitants et plus, de procéder à un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans un délai de deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1, modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS de Guérande du 24 septembre 2020 article 15,

Vu le document présenté par Madame la Vice-Présidente et joint à la présente délibération,

Madame HERVOCHE invite les membres du Conseil d'Administration à prendre acte du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2021.

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance et débattu des orientations budgétaires du CCAS,

- **PREND ACTE** à l'unanimité du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021.

Par délégation du Président,
Ghislaine HERVOCHE
Vice-Présidente du CCAS
1^{ère} Adjointe au Maire en charge des Solidarités,
de la Famille et de l'Education



15/02/2018

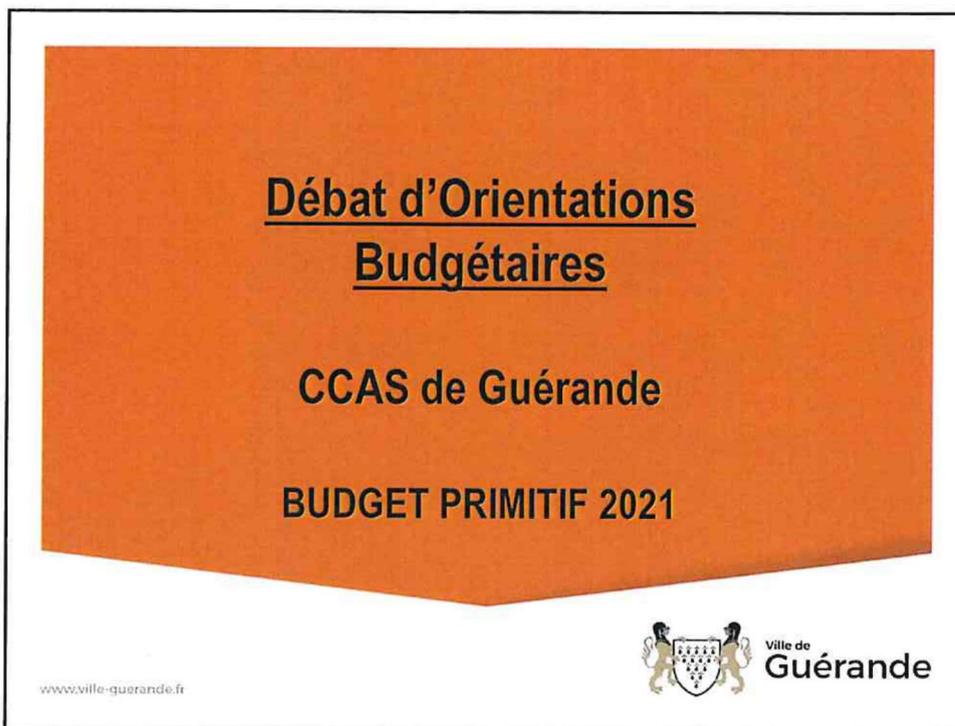
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-264400516-20210202-1_2021-DE

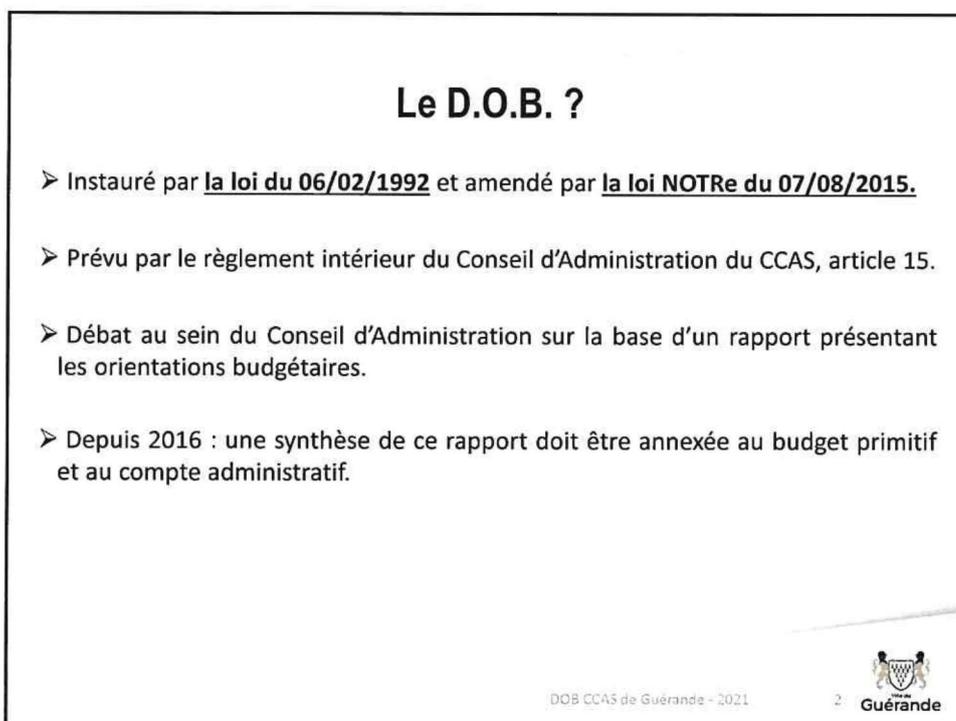
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2021

Publication : 12/02/2021



1



2

Les orientations budgétaires 2021

www.ville-guerande.fr



3

Les faits marquants du budget 2021 pour le CCAS

- ❑ Création d'une enveloppe de 3 000 € pour lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales
- ❑ Création d'une rubrique « Pôle Habitat » avec une enveloppe de 2 000 € pour développer des actions de prévention en lien avec les bailleurs sociaux
- ❑ Projet « Kenkis » : prévision de dépenses en investissement pour l'achat de mobilier dans la salle dédiée aux activités de convivialité
- ❑ Hausse du résultat de fonctionnement reporté (estimation au 07/01/2021)
- ❑ Baisse de l'enveloppe consacrée aux charges de personnel
- ❑ Ces 2 derniers points entraînent une baisse de la subvention communale de 50 000 € et la création d'une enveloppe pour les dépenses imprévues

DOB CCAS de Guérande - 2021



4

Les prévisions budgétaires 2021

Fonctionnement	2018*	2019*	2020*	BP 2021
Produits des services	367 000,00	352 000,00	352 000,00	352 000,00
Subvention Mairie	650 000,00	700 000,00	800 000,00	750 000,00
Participation Conseil Départemental, CAF,...	545 000,00	519 200,00	492 200,00	492 200,00
Remboursement CPAM	39 965,00	38 997,00	32 000,00	40 000,00
Autres produits	36 175,00	22 107,00	1 500,00	1 500,00
Résultat reporté	177 990,00	134 224,00	75 903,57	123 295,24**
Total recettes de fonctionnement	1 816 130,00	1 766 528,00	1 753 603,57	1 758 995,24
Dépenses imprévues	-	-	-	32 165,24
Charges à caractère général	145 130,00	146 450,00	143 080,00	151 355,00
Charges de personnel	1 590 000,00	1 540 000,00	1 552 000,00	1 507 000,00
Subventions et participations	60 000,00	61 100,00	37 550,00	59 050,00
Charges exceptionnelles	6 000,00	4 000,00	15 500,00	4 000,00
Amortissements	15 000,00	14 978,00	5 473,57	5 425,00
Total dépenses de fonctionnement	1 816 130,00	1 766 528,00	1 753 603,57	1 758 995,24

* Données consolidées : BP + DM

** Estimation au 07/01/2021

Les effectifs

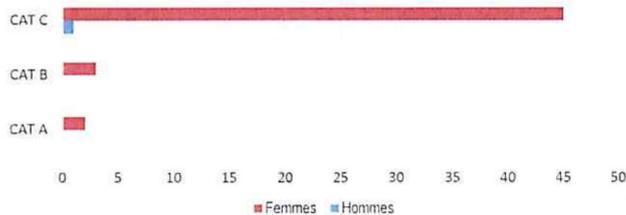
Evolution des dépenses de personnel

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	1 496 830 €	1 511 146 €	1 551 072€
Evolution	-5%	+1%	+ 1,03 %

7

Répartition par catégorie et sexe (effectifs au 01/01/2021)

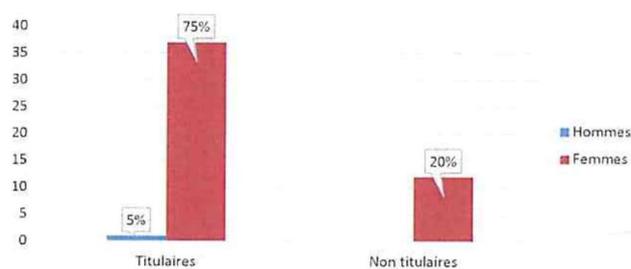
	Hommes	Femmes
Catégorie A		2
Catégorie B		2
Catégorie C	1	45
TOTAL	1	49



8

Répartition par statut et sexe (effectifs au 01/01/2021)

	Hommes	Femmes
Titulaires	1	37
Non titulaires		12
TOTAL	1	49



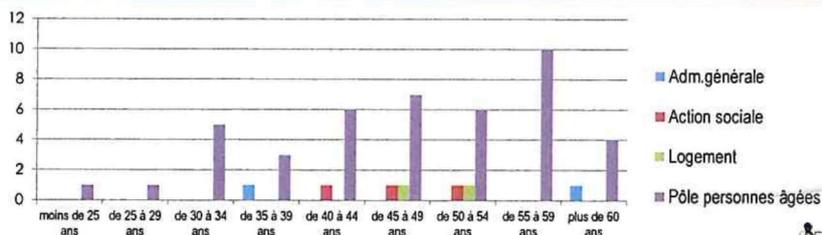
DOB CCAS de Guérande - 2021



9

Pyramide des âges (effectifs au 01/01/2021)

Services	Moins de 25 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 34 ans	de 35 à 39 ans	de 40 à 44 ans	de 45 à 49 ans	de 50 à 54 ans	de 55 à 59 ans	de 60 à 64 ans
Administration générale				1					1
Action sociale					1	1	1		
Habitat/logement						1	1		
Pôle personnes âgées	1	1	5	3	6	7	6	10	4
TOTAL	1	1	5	4	7	9	8	10	5



DOB CCAS de Guérande - 2021



10

LES SERVICES DU CCAS

- **ADMINISTRATION GENERALE**
- **POLE PERSONNES AGEES** : service des aides à domicile
- **ACTION SOCIALE / HANDICAP**
- **LOGEMENT / HABITAT**

Au 01/01/2021, 50 personnes travaillent au CCAS de Guérande pour assurer le bon fonctionnement de ces services, dont 8 en contrat à durée déterminée.